

**L'Association du Jeune Barreau
de Montréal**

**États financiers
au 31 mars 2000**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 et 8
Renseignements supplémentaires	9 à 12

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de L'Association du Jeune Barreau de Montréal au 31 mars 2000 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Montréal
Le 8 mai 2000

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
	\$	\$
Produits		
Administration	116 405	146 834
Services aux membres	100 897	183 189
Aide à la communauté	10 585	13 667
	<u>227 887</u>	<u>343 690</u>
Charges		
Frais d'administration	80 537	168 746
Frais relatifs aux services aux membres	98 572	189 912
Frais relatifs à l'aide à la communauté	12 565	13 704
	<u>191 674</u>	<u>372 362</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>36 213</u>	<u>(28 672)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000			1999
	Actifs nets			
	Investis en immobilisations	Réservés (note 4)	Libres	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 385		28 044	30 429
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(716)		36 929	36 213
Virement du surplus libre au surplus réservé		10 000	(10 000)	
Solde à la fin	1 669	10 000	54 973	66 642

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	36 213	(28 672)
Éléments hors caisse		
Amortissement de l'équipement informatique	716	1 022
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 5)	(16 094)	27 869
Augmentation des espèces et quasi-espèces	20 835	219
Espèces et quasi-espèces au début	23 770	23 551
Espèces et quasi-espèces à la fin	44 605	23 770
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Encaisse	20 424	827
Parts d'un fonds de marché monétaire	24 181	22 943
	44 605	23 770

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

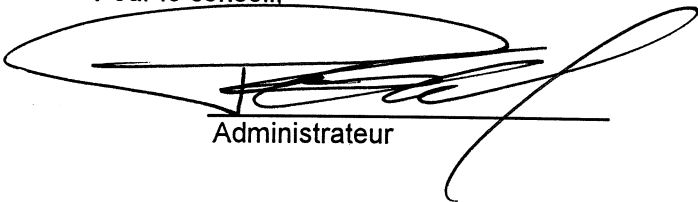
Bilan

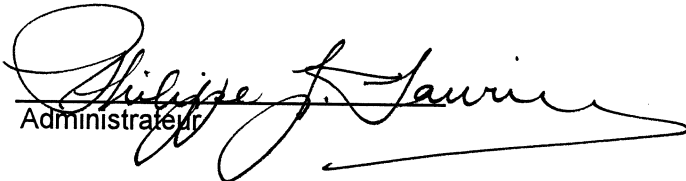
au 31 mars 2000

	2000 \$	1999 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	20 424	827
Parts d'un fonds de marché monétaire, au coût	24 181	22 943
Débiteurs	34 607	24 971
Frais payés d'avance	3 222	3 580
	<u>82 434</u>	<u>52 321</u>
Équipement informatique		
Coût	10 991	10 991
Amortissement cumulé	9 322	8 606
	<u>1 669</u>	<u>2 385</u>
	<u>84 103</u>	<u>54 706</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	15 885	15 493
Revenus reportés	733	6 845
	<u>16 618</u>	<u>22 338</u>
Subventions reportées - vidéo (note 7)	843	1 939
	<u>17 461</u>	<u>24 277</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	1 669	2 385
Réservés (note 4)	10 000	
Libres	54 973	28 044
	<u>66 642</u>	<u>30 429</u>
	<u>84 103</u>	<u>54 706</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mars 2000

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Association du Jeune Barreau de Montréal, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs de rassembler, de représenter et d'assister les avocats de 10 ans de pratique et moins. L'association fournit également des services de consultation juridique à la population et organise des activités de bienfaisance. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION D'UNE CONVENTION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'association a appliqué rétroactivement les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation des informations concernant les flux de trésorerie. Au cours des exercices précédents, l'association présentait des informations sur l'évolution de la situation financière. Ce changement n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Espèces et quasi-espèces

La politique de l'association est de présenter dans les espèces et quasi-espèces l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

4 - SURPLUS RÉSERVÉ

Au 31 mars 2000, un montant de 5 000 \$ a été réservé pour l'équilibre budgétaire des exercices subséquents et un montant de 5 000 \$ a été réservé pour des projets spéciaux.

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mars 2000

5 - INFORMATIONS SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2000	1999
	\$	\$
Débiteurs	(9 636)	27 953
Frais payés d'avance	358	4 804
Comptes fournisseurs et frais courus	392	(3 839)
Revenus reportés	(6 112)	(220)
Subventions reportées	(1 096)	(829)
	<u>(16 094)</u>	<u>27 869</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES

	2000	1999
	\$	\$
Subvention du Barreau de Montréal	105 000	40 000
Intérêts	1 015	1 713
Amortissement de l'équipement informatique	716	1 022

7 - SUBVENTIONS REPORTÉES - VIDÉO

L'association a obtenu, au cours d'un exercice antérieur, des subventions pour la préparation d'une vidéocassette sur les litiges en matière de garde d'enfants. Bien que la vidéocassette ait été réalisée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1994, une portion des subventions est reportée au 31 mars 2000, puisque des charges seront engagées au cours des prochains exercices pour promouvoir la vente de cette vidéocassette.

	2000	1999
	\$	\$
Solde au début	1 939	2 768
Montant constaté à titre de produits	(1 096)	(829)
Solde à la fin	<u>843</u>	<u>1 939</u>

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

PRODUITS D'ADMINISTRATION

	2000	1999
	\$	\$
Cotisations des membres	543	37 186
Subvention du Barreau de Montréal	105 000	40 000
Comité du Centenaire		54 534
Comité « Commanditaires »		5 620
Dîner des anciens présidents	2 087	2 500
Intérêts	1 015	1 713
Divers	7 760	5 281
	<u>116 405</u>	<u>146 834</u>

FRAIS D'ADMINISTRATION

	2000	1999
	\$	\$
Charges locatives	3 877	3 712
Services de messagerie et fournitures	6 863	10 479
Télécommunications	786	513
Frais de secrétariat	32 469	36 033
Honoraires professionnels	8 495	9 385
Assurances	3 648	2 208
Intérêts et frais bancaires	750	1 653
Créances douteuses	838	209
Amortissement de l'équipement informatique	716	1 022
	<u>58 442</u>	<u>65 214</u>
Ouverture des tribunaux et invités internationaux	4 318	4 181
Activités du conseil	5 686	7 395
Frais de représentation à l'étranger	3 232	8 265
Dépenses du président	1 771	1 484
Assemblée annuelle	1 133	2 067
Dîner des anciens présidents	2 239	2 910
	<u>18 379</u>	<u>26 302</u>
Recrutement et promotion		2 034
Comité du Centenaire		65 648
Comité « Commanditaires »		7 954
Cocktail des collaborateurs	1 306	339
Gestion des archives	165	256
Divers	2 245	999
	<u>3 716</u>	<u>77 230</u>
	<u>80 537</u>	<u>168 746</u>

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

SERVICES AUX MEMBRES

	2000			1999		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Congrès	22 261	19 091	3 170	102 189	99 810	2 379
Journal	39 124	48 177	(9 053)	33 373	52 587	(19 214)
Séminaires pratiques	3 561	1 754	1 807	7 104	2 385	4 719
Cours de formation	6 608	1 471	5 137	5 568	983	4 585
Déjeuners-causeries	1 237	638	599	4 621	1 514	3 107
Internet	1 000	525	475		3 129	(3 129)
Réception d'accueil des stagiaires	435		435	2 356	2 201	155
Réception de la rentrée	230		230	1 224	250	974
Réception de Noël	504	300	204	85		85
Activités conjointes	852	685	167			
Balle molle avec la magistrature		569	(569)		613	(613)
Cocktail avec la magistrature	5 653	4 316	1 337	4 372	3 615	757
Plan de communication		2 500	(2 500)			
Hockey-bottine						
Tournoi de tennis	822	1 193	(371)	4 245	3 197	1 048
Tournoi de golf	6 234	5 997	237	1 404	1 184	220
Soirée-théâtre	1 085	1 805	(720)			
Comité des affaires professionnelles et publiques	8 639	7 527	1 112	9 730	12 374	(2 644)
Comité sur le développement de la profession	548	448	100	3 839	3 847	(8)
Dîners-conférences	1 709	976	733	200	562	(362)
Travail à la pige		397	(397)	613	735	(122)
Solde reporté	100 502	98 369	2 133	1 000	463	537
				181 923	189 449	(7 526)

L'Association du Jeune Barreau de Montréal
Renseignements supplémentaires
 de l'exercice terminé le 31 mars 2000

SERVICES AUX MEMBRES (suite)

	2000			1999		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux
	\$	\$		\$	\$	
Solde reporté	100 502	98 369	2 133	181 923	189 449	(7 526)
Démarrage d'entreprises		203	(203)	1 000	463	537
Avocats-conseils	304		304	266		266
Autres	91		91			
	100 897	98 572	2 325	183 189	189 912	(6 723)

L'Association du Jeune Barreau de Montréal

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

AIDE À LA COMMUNAUTÉ

	2000			1999		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Clinique juridique	1 500	2 250	(750)		43	(43)
Vidéocassette sur les litiges en matière de garde d'enfants				829	829	
« Mercredi, j'en parle à mon avocat »	100	100				
Souper - Maison du père	8 675	9 751	(1 076)	12 739	12 736	3
Service de consultation aux petites créances	120		120			
Vidéocassette « Parce que vous aimez... »		100	(100)			
Prix Pro Bono	190	364	190	99	96	3
Ligne du Père Noël			(364)			
Autres			(1 980)			
	10 585	12 565	(1 980)	13 667	13 704	(37)